L'intersyndicale de l'éducation de l'agglomération grenobloise, tient à affirmer son soutien à notre collègue Cécile CROS, professeure documentaliste au lycée Louise Michel, convoquée à un « entretien RH » au rectorat mercredi 18 novembre après-midi suite aux « événements du 9 octobre ». Mme CROS ainsi que d'autres de ses collègues se tenaient devant leur établissement en soutien à leurs élèves. La situation est restée calme jusqu'à l'intervention des forces de police à la demande de la cheffe d'établissement. Mme CROS n'a fait qu'exprimer son désaccord face à l'intimidation exercée contre les élèves mobilisé·es et se retrouve pourtant convoquée par l'administration sans réel motif.
De manière plus générale, nous dénonçons toutes tentatives d'intimidation de la part des chef·fes d'établissement, du rectorat et de la préfecture. L'escalade des tensions dans les établissements mobilisés est de leur responsabilité. Nous dénonçons l'appel systématique aux forces de l'ordre comme seule réponse aux revendications légitimes de la jeunesse et des personnels.

Nous sommes scandalisé·es par la répression policière et judiciaire qui s'abat sur nos élèves et sur les travailleur·euses des lycées : gardes à vue, contrôles, amendes, pressions, blessures, violences, plaintes (police et administration).
La journée de rentrée du 2 novembre s'est déroulée en présence de policier·ères lourdement armé·es devant (et jusqu'à l'intérieur) des lycées, conditionnant l'entrée des élèves et des personnels à des fouilles visuelles des sacs (lycée Louise Michel) ; insultes, bousculades et mépris des forces de police à l'égard des enseignant·es et des élèves qui se sont fait gazer, charger, interpeller. Sur la seule journée de rentrée du 2 novembre, 14 interpellations devant les lycées ont été annoncées par les forces de polices.

Nous nous élevons contre la multiplication des sanctions disciplinaires annoncées et à venir à l'encontre des élèves mobilisé·es (au moins quatre conseils de discipline au lycée Argouges, un au lycée de la Tour du Pin, des exclusions avec mesure conservatoire au lycée Vaucanson, etc.). Dans certains cas, il peut être judicieux de demander la délocalisation du conseil de discipline et/ou la saisie du conseil de discipline départemental : n'hésitez pas à nous demander conseil sur la stratégie à aborder.

Nous serons vigilant·es quant à la répression financière qui menace de s'abattre sur les collègues. Nous rappelons qu'il n'y a pas de grévistes dans un lycée fermé.
Nous vous rappelons que le distanciel constitue du télétravail et que l'accord-cadre du 12 juin 2023 concernant le déploiement du télétravail au ministère de l'Éducation nationale, exclut explicitement les enseignant·es du champ du télétravail en son article 3.
N'hésitez pas à solliciter la caisse de grève gérée par l'intersyndicale éducation 38 (voir lien et QR-code ci-dessous).
Pour tout signalement ou alerte sur la dégradation de vos conditions de travail, il est recommandé de remplir une fiche SST (ces fiches remontent au rectorat, lien ci-dessous).

Nous faisons front de manière intersyndicale et nous tenons prêt·es à accompagner celles et ceux qui se voient convié·es, convoqué·es ou qui sollicitent un rendez-vous auprès de la hiérarchie.
Nous appelons à amplifier le mouvement, à refuser de faire cours dans des locaux gardés par des services de sécurité, à refuser les fouilles à l'entrée des établissements.

- **Lien fiche SST numérique** (à faire remonter par voie hiérarchique ou directement à l'assistant de prévention (preventiondsden38@ac-grenoble.fr si la fiche implique la direction) : https://www1.ac-grenoble.fr/media/20336/download
- **Caisse de grève Solidarité 38** : https://www.caisse-solidarite-educ38.org